

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE PRICE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du Village de Price, tenue à l'heure et au lieu ordinaires des séances de ce conseil, lundi le 4 décembre 2017 à 20 heures à laquelle sont présentes mesdames Lise Lévesque, Nancy Dubé et Nancy Banville, conseillères et sont présents messieurs Ghislain Michaud, Mathieu Gagné et Michel Imbeault, conseillers sous la présidence de monsieur Bruno Paradis, maire.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

2017-284

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

Adopté

2. Adoption des procès-verbaux :

2017-285

• **7 novembre 2017** (*rencontre extraordinaire*)

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 novembre 2017, soit adopté tel que présenté.

Adopté

• **13 novembre 2017** (*séance régulière*)

2017-286

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 13 novembre 2017 soit adopté.

Adopté

• **14 novembre 2017** (*ajournement*)

2017-287

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 14 novembre 2017 soit adopté.

Adopté

4. Lecture et adoption des comptes :

2017-288

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Paiements effectués :

- | | |
|---|----------|
| ○ Société canadienne des postes | 488,64\$ |
| ○ Succession Louis Poirier (chaises bureau Mathieu) | 60,00\$ |

○ Revenu Québec	75,64\$
○ Petite Caisse Y.Banville	411,35\$
○ Henri Joseph, brigadier scolaire	200,00\$
○ STT de la municipalité de Price	437,10\$
○ Salaires bruts	44 374,33\$

Prélèvements

Revenu Canada	4 520,82\$
Revenu Québec	13 372,65\$
Bell Mobilité	39,00\$
Financière Sun Life du Canada	2 883,10\$
SSQ, Groupe Financier	4 845,40\$
Groupe Ultima (ajout loader & piste bmx)	1 211,00\$
Hydro-Québec	5 867,66\$

Paiements à effectuer :

Mario Chouinard	114,98\$
Yves Banville	78,88\$
Lise Roy	593,26\$
Roger Landry	14,38\$
Aréofeu Ltée	2 392,63\$
Boulangerie 3 sœurs	109,23\$
Deschênes & cie inc.	1 120,04\$
Dickner inc.	456,21\$
Dollarama	23,00\$
Émondage Normand & fils	2 184,53\$
Les Électriciens Jacques Bérubé inc.	2 820,55\$

Endries International Canada inc.	232,29
Entreprises J.E. Goulet enr.	455,13\$
Entreprises Lucien Deroy	848,38\$
Équipement SMS	1 298,08\$
Exploitation JAFFA inc.	5 123,44\$
Fonds d'information sur le territoire	16,00\$
Gaz bar du pont inc.	675,06\$
Groupe Lechasseur Ltée	525,52\$
Impression Nouvelle Image inc.	902,21\$
Linde Canada Ltée	718,90\$
L'Exhibit	67,78\$
Marché Chouinard	18,13\$
MRC de la Mitis	1 384,52\$
Maxi Métal inc.	842,49\$
Pétroles R. Turmel inc.	4 883,18\$
Phobec industriel	189,37\$
Pièces d'auto Select	457,01\$
P. Labonté & fils enr.	285,07\$
Plomberie Philippe Guy & fils	88,14\$
Plomberie Robert Deschênes	251,12\$
Produits sanitaires Unique inc.	734,76\$
PG Solutions	5 846,50\$
Quincaillerie Centre-ville inc.	137,83\$
Société assurance auto du Qc	675,10\$
Sécurité Médic enr.	15,87\$
Société protectrice des animaux	1 149,75\$

Télécommunications de l'Est	107,10\$
Wilfrid Ouellet inc.	343,36\$
Xérox Canada Ltée	80,98\$
	Adopté

4. Correspondance :

4.1 Demande d'aide financière du Club des Bons amis :

2017-289

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement de verser une aide financière de 400,\$ au Club des bons amis afin de contribuer à la tenue de la Fête de Noël pour les enfants de Price.

Adopté

4.2 Appui aux paramédics pour améliorer le service :

2017-290

Considérant que les membres de la Fraternité des paramédics de la Mitis-Rimouski-Neigette demandent une modification de leurs horaires depuis une quinzaine d'années;

Considérant que la modification des horaires de faction vers des horaires à l'heure permettant d'augmenter le sentiment de confiance de la population envers les services ambulanciers;

Considérant que cette modification des horaires permettrait d'améliorer la qualité de vie des paramédics;

Considérant que le délai supplémentaire de temps de réponse est en moyenne huit minutes de plus dans les meilleures conditions, ce qui peut créer des préjudices aux patients;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Price appuie la Fraternité des paramédics de la Mitis-Rimouski-Neigette dans leur démarche pour faire passer les horaires de faction vers des horaires à l'heure pour la région de la Mitis.

Adopté

4.3 Vœux de Noël à la TV de la Mitis;

2017-291

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'autoriser le versement d'une somme de 210,\$ à la Télévision de la Mitis pour présenter des vœux de Noël à la population pour le Temps des fêtes.

Adopté

5. Dépôt de la liste des taxes à recevoir :

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste des taxes à recevoir en date du 4 décembre 2017. Cette liste sera soumise à nouveau au conseil municipal à la séance ordinaire du mois de février 2018 afin d'entamer la procédure de vente pour non-paiement des taxes.

Adopté

6. Règlement #366 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018;

**RÈGLEMENT NUMÉRO TROIS CENT SOIXANTE-TROIS (366)
ÉTABLISSANT LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2018**

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du 13 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 366 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018 et celles-ci débiteront à 20 heures;

- *Lundi, le 15 janvier 2018;*
- *Lundi, le 5 février 2018;*
- *Lundi, le 5 mars 2018;*
- *Lundi, le 9 avril 2018;*
- *Lundi, le 7 mai 2018;*
- *Lundi, le 4 juin 2018;*
- *Lundi, le 9 juillet 2018;*
- *Lundi, le 6 août 2018;*
- *Mercredi, le 10 septembre 2018;*
- *Lundi, le 1er octobre 2018;*
- *Lundi, le 5 novembre 2018;*
- *Lundi, le 3 décembre 2018.*

ARTICLE 2 :

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié par le

directeur général conformément à la loi qui régit la municipalité.

ARTICLE 3 :

En cours d'année, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire sera tenue à une date ou une heure différente de celle prévue au calendrier. Le conseil doit alors, avant la séance concernée, adopter une résolution, laquelle fera l'objet d'un avis public de la même manière que lorsque le calendrier a été établi.

ARTICLE 4 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

Avis de motion : 13 novembre 2017.

Adoption : 4 décembre 2017.

Publication : 5 décembre 2017

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

7. Nomination d'un conseiller qui agira à titre de maire suppléant à la table des maires de la MRC;

2017-293

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement de nommer monsieur Ghislain Michaud, à titre de maire suppléant à la table des maires de la MRC de la Mitis.

Adopté

8. Projets communautaires 2017-2018;

2017-294

Considérant que chaque année, la municipalité de Price reçoit avant le 31 octobre des propositions de projets communautaires qui après analyse sont admissibles ou non à une aide financière de la part de la municipalité l'année suivante;

Considérant que la municipalité a reçu trois propositions de projets admissibles à une subvention soient :

- ❖ Price en Fête : 2 969,37\$ plus taxes (confection plancher de danse en bois, bar et loge)

❖ Musi'Art de Price : 2 755,54\$ plus taxes (miroirs pour local de judo et de danse Hip Hop)

❖ Cercle de Fermières du Québec à Price : 1178,\$ plus taxes (stores pour local de tissage)

À cet effet, il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'autoriser l'aide financière pour la réalisation des trois projets et de rembourser les dépenses aux organismes sur présentation de factures.

Adopté

9. **Office municipal d'habitation de Price :**

2017-295

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price accepte le dépôt du plan pluriannuel de l'Office municipal d'habitation de Price pour l'année 2018. Le coût des travaux est évalué à 2000,\$.

Adopté

10. **Réception des fêtes :**

10.1 **Bénévoles de la bibliothèque et CCCI :**

2017-296

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de verser la somme de 500,\$ au Comité des bénévoles de la bibliothèque municipale de Price et la somme de 500,\$ au Cercle combattif contre les incendies de Price pour l'organisation d'une réception à l'occasion du temps des Fêtes.

Adopté

11. **Ajout de la clause « Refoulement d'égout » sur le contrat d'assurances de la municipalité;**

Reporté à une séance ultérieure

12. **Dépôt de soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables, organiques et déchets volumineux;**

2017-297

Considérant la publication d'un appel d'offres sur le SEAO, le 21 novembre dernier afin d'obtenir des prix pour la collecte des matières résiduelles pour la période *du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020;*

Considérant que le 4 décembre 2017, la municipalité recevait deux soumissions conformes, soient :

❖ Exploitation JAFFA : 185 962,59\$

❖ Groupe Bouffard : 172 151,57\$

À cet effet, il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement *d'accepter la soumission déposée par le Groupe Bouffard pour une période de trois ans*, soit :

❖ Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 : 49 168,64\$ + taxes

❖ Du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 : 49 906,17\$ + taxes

❖ Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 : 50 654,76\$ + taxes

De plus, il est résolu d'autoriser monsieur Bruno Paradis, maire et monsieur Yves Banville, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité du Village de Price, le contrat avec l'entrepreneur.

Adopté

13. Prévisions budgétaires 2018 pour le service incendie;

2017-298

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2018 du service incendie. Ces informations sont transmises aux municipalités qui font parties de l'entente, soient : Grand-Métis, Padoue et St-Octave-de-Métis. Ce document sera joint au règlement #368.

Adopté

14. Prévisions budgétaires 2018 pour l'alimentation en eau potable du secteur de l'IML et du secteur de Grand-Métis;

2017-299

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2018 pour le service d'alimentation en eau potable du secteur de l'Institut Maurice-Lamontagne et du secteur de Grand-Métis. Ces documents seront joints au règlement #368.

15. Divers :

15.1 Direction incendie :

2017-300

Considérant que la municipalité du Village de Price a signé une entente de fournitures relative à la protection contre l'incendie et la sécurité civile avec la MRC de la Mitis le 15 août 2013;

Considérant l'autonomie du Service incendie de la région de Price comprenant les municipalités de Grand-Métis, Padoue, Price et Saint-Octave-de-Métis et aussi de l'importance d'avoir un directeur du service incendie;

Considérant la proposition du pompier en chef du Service incendie de la région de Price de se retirer de la direction des incendies de la MRC de la Mitis, tout en conservant les volets services techniques, formation et prévention;

Considérant l'article 15 de l'entente signée avec la MRC de la Métis, qui mentionne qu'une municipalité doit signifier à la MRC son intention au moins 6 mois avant l'expiration du terme initial;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de nommer monsieur Mario Chouinard, directeur du Service incendie de la région de Price.

Adopté

15.2 Price en Fête :

2017-301

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'accorder une aide financière de 5 000,\$ pour aider à la continuité du festival pour l'été 2018, au parc Albert-Dupont.

Adopté.

15.3 Nomination du pro-maire :

2017-302

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement de nommer monsieur Mathieu Gagné, maire suppléant pour une période de un an.

Adopté

16. Période de questions :

17. Levée de l'assemblée :

Madame Nancy Banville propose la levée de l'assemblée à 21 heures.

Bruno Paradis, maire

Yves Banville, directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire